

NUMÉRO E-E55506

VALABLE JUSQU'AU 11/06/2024

ÉDITÉ LE 06/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/06/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 419936927

Siret : 419 936 927 00047

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 885147 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1/261671

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1/261671

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : LAGARDE FRERES

37 RUE DES PONCEES
88200 ST ETIENNE LES REMIREMONT

Téléphone : 03 29 62 23 48

Portable : 06 37 19 43 86

Fax :

Site Internet :

E-mail : lagardesarl@orange.fr

Responsabilité légale :

LAGARDE CHRISTIANE GÉRANTE / LAGARDE CHRISTOPHE CO-GÉRANT /
LAGARDE PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/04/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	22/04/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	22/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.